

Un hiver tout confort



CLÉS POUR AGIR

Ni trop chaud,
ni trop froid

p 4

Garder la
chaleur à
l'intérieur

p 6

Optimiser
son chauffage

p 8

Sommaire

4

Ni trop chaud, ni trop froid

Pour maîtriser sa consommation de chauffage, la première chose à faire est d'adapter la température au plus près des besoins.



6

Garder la chaleur à l'intérieur

La recette pour augmenter son confort : supprimer les infiltrations d'air et chasser l'humidité.

8

Optimiser son chauffage

Pour qu'un système de chauffage soit efficace à 100%, un bon entretien et quelques règles essentielles s'imposent.



10

Et si on rénoveit ?

Pour faire de vraies économies et obtenir un confort optimal, la meilleure option reste la rénovation thermique.



Se sentir mieux chez soi et faire des économies, c'est possible !

Alors que le prix du fioul, du gaz et de l'électricité augmente et qu'il est urgent de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, économiser l'énergie devient une préoccupation croissante pour tous.

La meilleure solution consiste souvent à rénover son logement, en commençant par l'isoler. Rien de tel pour réduire le besoin de chauffage et s'assurer un confort optimal. On pourra ensuite remplacer son vieux système de chauffage par un plus performant. Et si des travaux ne sont pas envisageables dans l'immédiat, **il existe aussi des solutions toutes simples pour augmenter son confort à faible coût.**

Ce guide fait le tour des bons gestes et des petits investissements utiles pour passer l'hiver au chaud.

LE CHAUFFAGE, C'EST 62 % DES DÉPENSES D'ÉNERGIE D'UN MÉNAGE

EN 10 ANS, LES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ ONT AUGMENTÉ DE +41% ET +23%

Ce document est édité par l'ADEME
ADEME | 20, avenue du Grésillé | 49000 Angers

Conception graphique : Agence Giboulées - Rédaction : ADEME, Agence Giboulées - Illustrations : Claire Lanoë
Photos : Couverture : © Alena Ozerova/Shutterstock.com ; page 4 : © Andrey_Popov/Shutterstock.com ; page 6 : © gaskeyalegro/Shutterstock.com ; page 9 : © Testo ; page 10 : © Kurteev Gennadii/Shutterstock.com

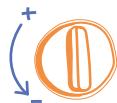
Ni trop chaud, ni trop froid

Pour maîtriser sa consommation de chauffage, la première chose à faire est d'adapter la température au plus près des besoins.

Incontournable : le thermostat programmable

Quel que soit votre système de chauffage, le thermostat permet de maintenir votre logement à température constante. En complément, des robinets thermostatiques installés sur les radiateurs permettent d'ajuster les degrés pièce par pièce.

Grâce à la programmation, vous pouvez ensuite faire varier le chauffage selon les moments de la journée ou de la semaine. Un thermostat programmable peut être filaire, sans fil ou connecté à votre smartphone via une appli pour un pilotage à distance. Il en existe même des « intelligents » qui coupent le chauffage à l'ouverture d'une fenêtre ou l'allume lorsqu'il détecte une présence.



Vous partez ? Baissez ou coupez

Pour une courte absence, mieux vaut réduire le chauffage au minimum et en cas d'absence prolongée, mettre le chauffage en mode hors gel et couper votre chauffe-eau. En effet, faire remonter le chauffe-eau en température consomme moins d'énergie que de maintenir de l'eau chaude inutilement pendant plusieurs jours.

JUSQU'À 15 % D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE
GRÂCE AU THERMOSTAT D'AMBIANCE PROGRAMMABLE
5 À 10 % GRÂCE AUX ROBINETS THERMOSTATIQUES

PRIX D'UN THERMOSTAT PROGRAMMABLE : 60 À 250 €
150 € D'AIDE « COUPE DE POUCE CEE » POUR L'INSTALLATION

EN SAVOIR PLUS

Infographie « Pourquoi passer au thermostat programmable ? »



Juste ce qu'il faut d'eau chaude

Commencez pas régler la température de votre chauffe-eau entre 55 et 60 °C. C'est suffisant pour limiter le développement de bactéries pathogènes et le calcaire s'accumulera moins vite. Une petite astuce utile en complément : fermer les robinets mitigeurs en position froide évite de solliciter la chaudière inutilement quand on les ouvre. Et pour faire encore plus d'économie, il y a le double tarif heures creuses/heures pleines. En programmant votre appareil en heures creuses, vous aurez de l'eau chaude au meilleur coût.

3 trucs pour réduire d'1/3 la facture

- Installer des réducteurs de débit sur les robinets et la douche : **37 € économisés/an** (240 kWh, sans compter l'économie d'eau).
- Entourer le ballon d'eau chaude d'une jaquette isolante : **19 € économisés/an** (124 kWh).
- Installer un thermostat électronique pour régler la température de consigne : **28 € économisés/an** (180 kWh).

Source : Étude ADEME sur l'eau chaude sanitaire - 2021

Les températures idéales

1°C EN MOINS = 7% D'ÉCONOMIE

Pour concilier économies d'énergie et bien-être.

Pièces de vie salon, bureau...

20-21°C
quand elles
sont occupées



16 à 17 °C
quand elles
sont inoccupées

Chambre

17°C quand
elle est inoccupée
et la nuit



Chambre d'enfant 17°C la nuit



20°C quand
elle est occupée
en journée



Salle de bain

22°C
quand
on l'utilise



16 à 17 °C
le reste
du temps



Garder la chaleur à l'intérieur

La recette pour augmenter son confort : supprimer les infiltrations d'air et chasser l'humidité.

Le jour : au chaud dans les pièces de vie

Ne chauffez que les pièces que vous occupez (salon, cuisine, bureau...) en fermant les portes d'accès aux pièces non chauffées (cellier, hall, couloir...) ou vides d'occupants (chambre...). Et pour s'isoler d'une cage d'escalier ? Un rideau épais. Ensuite tous les moyens sont bons pour renforcer « l'ambiance cocooning » : les tapis sur les carrelages (et les bonnes pantoufles aussi !), les plaids pour se lover dans le canapé... ou encore des volets et rideaux grand ouverts les jours ensoleillés pour profiter du rayonnement au sud et à l'ouest.

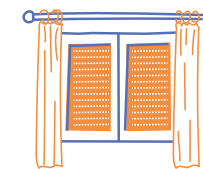
Aérez 10 min par jour, même en hiver !

C'est capital pour purifier l'air de la maison mais aussi pour chasser l'humidité. Pensez juste à éteindre les radiateurs avant. Et si malgré ça, votre logement est trop humide, vérifiez que les bouches d'aération et le système de ventilation fonctionnent bien et/ou utilisez des déshumidificateurs d'air.

 **LE TAUX D'HUMIDITÉ IDÉAL POUR SE SENTIR BIEN : ENTRE 40 ET 60 %**

La nuit : volets fermés, rideaux tirés

Quand le soir tombe en hiver, le bon réflexe consiste à fermer les volets et/ou les rideaux. Pour des douces nuits, pensez à installer des rideaux épais (de type isolants thermiques) en veillant à limiter au maximum l'espace entre les fenêtres et les rideaux. Attention tout de même à ne pas couvrir les radiateurs.



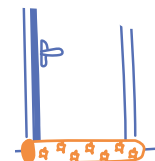
JUSQU'À 60 % EN MOINS DE DÉPERDITION DE CHALEUR PAR LES FENÊTRES GRÂCE AUX VOILETS FERMÉS

La chasse aux infiltrations d'air parasites

Quelques astuces pour empêcher l'air froid de pénétrer et de circuler dans la maison.

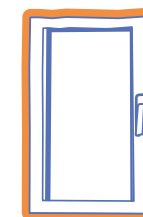
Disposer des bas de portes

au niveau de la porte d'entrée, des portes d'accès au sous-sol ou au cellier (mais ne bloquez pas la circulation entre les pièces chauffées, essentielle au bon fonctionnement de la ventilation).



Vérifier l'étanchéité des fenêtres et des portes

(portes extérieures, portes d'accès à la cave, au garage...), et si besoin, installer ou réinstaller des joints isolants.



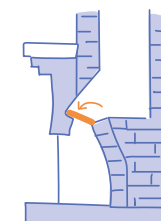
Isoler les coffrets des volets roulants

avec de la laine de roche, une mousse « massique », ou des kits spéciaux.



Fermer la trappe d'obturation du conduit de cheminée

quand vous ne l'utilisez pas. Profitez du ramonage pour contrôler le bon fonctionnement de cette trappe. Une trappe peut aussi être installée en haut du conduit de cheminée pour empêcher l'air de pénétrer dans le conduit.



Optimiser son chauffage

Pour qu'un système de chauffage soit efficace à 100%, un bon entretien et quelques règles essentielles s'imposent.

Un impératif, l'entretien de la chaudière

Une chaudière mal entretenue est source de surconsommations, de surproduction de gaz à effet de serre et de polluants, sans compter les risques pour votre sécurité. Une révision annuelle est obligatoire pour les chaudières fioul, gaz ou bois, et vivement conseillée pour les autres systèmes (pompes à chaleur, systèmes solaires combinés...). Pour cela, un contrat de maintenance peut être mis en place, sur les lieux ou à distance, assorti ou non d'un engagement pour dépannage rapide et disponibilité des pièces détachées en cas de panne.

EN SAVOIR PLUS

Fiche de l'ADEME
« L'entretien des chaudières »
Guide de l'ADEME
« Le chauffage au bois, mode d'emploi »

Insert, foyer fermé, poêle à bois: viser la combustion optimale

Rien de tel que des chargements de bois bien sec (de plus de 2 ans) et un appareil qui fonctionne à plein régime (au ralenti, il consomme plus et s'encrasse vite). Autre point important: évacuer les cendres et nettoyer la hotte et les grilles régulièrement. Surtout pensez au ramonage: 1 mm de suie dans le conduit de fumée, c'est +10 % de consommation de bois! Une visite d'entretien annuelle peut aussi être prévue pour vérifier notamment l'état des joints et du brûleur.



LE RENDEMENT D'UNE CHEMINÉE OUVERTE EST INFÉRIEUR À 10 %

CONTRE 60 À 85 % POUR UN INSERT OU UN FOYER FERMÉ ET PLUS DE 95 % POUR UN POÊLE

Laisser libres les radiateurs et pompes à chaleur

Pour laisser la chaleur se diffuser, pas question de placer des meubles ou des rideaux devant les radiateurs, ni d'y faire sécher du linge. Et si vous êtes équipé d'une pompe à chaleur, pensez à chasser régulièrement les feuilles d'arbres autour de l'unité extérieure et nettoyez les bouches d'insufflation et les unités à détente directe à l'eau savonneuse.

Isoler les tuyaux, c'est jusqu'à 10 % d'économie!

Calorifuger les circuits de chauffage et d'eau chaude sanitaire dans les locaux non chauffés (garage, cave...) ou les faux-plafonds limite les déperditions de chaleur et protège l'installation du gel. Pour cela utilisez des manchons en mousse, en fibres minérales ou des isolants biosourcés (laine, chanvre).

Pour l'entretien, place aux pros

C'est le meilleur moyen de garantir l'efficacité de votre installation, sa durabilité et de limiter les pannes.

Révision de la chaudière

par un professionnel qualifié pour contrôle, réglage de la chaudière et purge des radiateurs hydrauliques.



Détartrage du chauffe-eau

pour supprimer le calcaire sur les résistances, source de surconsommation d'énergie.



Révision de la pompe à chaleur



Ramonage du conduit de cheminée

par un professionnel qualifié.

* 2 fois par an pour une consommation supérieure à 10 stères/an et selon le règlement sanitaire départemental.



Et si on rénoverait ?

Pour faire de vraies économies et obtenir un confort optimal, la meilleure option reste la rénovation thermique.

Indispensable : l'isolation

Un logement bien isolé conserve mieux la chaleur et consomme donc moins d'énergie pour le chauffage. Il est aussi plus confortable : fini l'effet des parois froides, les mouvements d'air, et plus besoin de monter le chauffage pour se sentir bien chez soi ! De plus, votre logement vieillira mieux sans nécessité de gros entretien et bénéficiera d'une étiquette énergie plus attractive en cas de location ou de vente.

Le confort thermique, c'est quoi ?

C'est la sensation de bien-être ressentie dans un bâtiment. Elle ne dépend pas que de la température de l'air ou de la sensibilité de chacun : un fort taux d'humidité, des courants d'air ou encore des murs froids peuvent être sources de déperditions et donc d'inconfort. Avec un thermostat à 20 °C, vous pouvez avoir un ressenti de 17 °C... Seule une bonne isolation peut y remédier.



PERTES DE CHALEUR D'UN LOGEMENT NON ISOLÉ
TOIT : 25-30 %
FUITES ET AIR RENOUVÉLÉ : 20-25 %
MURS : 20-25 %
FENÊTRES : 10-15 %

Optimiser ou changer le chauffage

Il n'est pas forcément nécessaire de tout changer. On peut par exemple se contenter de remplacer les vieux convecteurs électriques par des panneaux rayonnants, la chaudière gaz de plus de 15 ans par une nouvelle à haut rendement, le chauffe-eau de plus de 20 ans par un chauffe-eau thermodynamique ou un chauffe-eau solaire individuel (CESI)... Et si vous êtes prêt à tout changer, misez sur les énergies vertes : chauffage au bois, solaire, pompe à chaleur...

Radiateurs d'appoint : à éviter !

Parce qu'ils sont peu performants, le risque est d'augmenter la facture. En cas de nécessité, préférez un radiateur électrique rayonnant ou à bain d'huile plutôt qu'un appareil à combustible (pétrole ou gaz), plus énergivore, plus dangereux (émissions de monoxyde de carbone, risque d'incendie) et moins bon pour la qualité de l'air de votre logement.

Des aides pour se lancer

Vous êtes prêts à rénover ?
Voici la marche à suivre.

- 1 Prendre rendez-vous avec un conseiller FAIRE**
pour des informations personnalisées (techniques et financières). Trouvez le plus proche de chez vous sur : www.faire.gouv.fr
- 2 Simuler le taux d'aides mobilisables**
(MaPrimeRénov', aides des fournisseurs d'énergie et autres aides locales éventuelles) via l'outil Simul'Aides : www.faire.gouv.fr/aides-de-financement/simulaid
- 3 Faire appel à des professionnels RGE**
pour établir des devis (c'est la condition pour bénéficier des aides) mais ne signez rien à ce stade !
- 4 Prendre sa décision et lancer les démarches**
après avoir comparé plusieurs offres, avec l'aide de votre conseiller FAIRE si besoin. Surtout ne lancez pas les travaux avant d'avoir fait les démarches pour obtenir des aides !



www.faire.gouv.fr

0 808 800 700

Service gratuit
+ prix appel



L'ADEME À VOS CÔTÉS

À l'ADEME — l'Agence de la transition écologique —, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines — énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... — nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

agir.pour.la.transition.ademe.fr/particuliers/

